

# PROJET COMMUNE NOUVELLE

## Contexte

Dans le cadre du pacte de stabilité et de la maîtrise de son endettement (2 000 milliards d'€), l'Etat Français s'est engagé auprès de l'Europe à faire 50 milliards d'€ d'économie, avec **12,5 milliards d'€ de baisse des dotations** aux collectivités territoriales entre 2014 et 2017, baisse qui est en bonne partie imputée aux communes.

De 2014 à 2017, cette baisse de dotations pour les 2 communes représente, dans la situation actuelle, un montant cumulé de 304 551 €.

De 2008-2009 à 2014-2015, l'épargne brute pour les 2 communes est passée de 25 % à 16%. Cette épargne brute est ce qui donne de l'autonomie pour investir.

Concernant l'endettement, les 2 communes sont en bonne voie de désendettement.

Paladru est un peu plus endettée (ratio 4.3 en 2014) que Le Pin (ratio 3.6 en 2014) mais Paladru a plus de ressources pour résorber son endettement.

Globalement, l'ensemble des 2 communes présente un ratio de 3.9 en 2014, qui passera à 3.1 en 2015 car il n'y a pas eu de nouveaux emprunts sur 2014, 2015, 2016, sur les 2 communes.

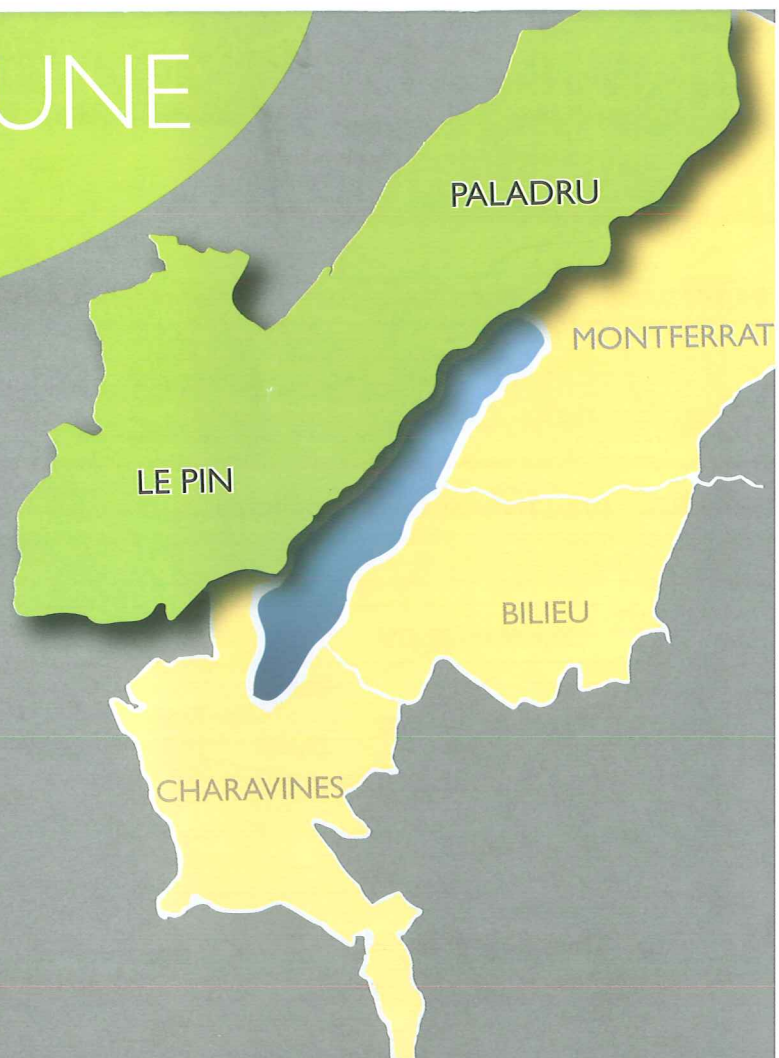
## Impact budgétaire commune nouvelle

Pour favoriser les communes nouvelles, l'Etat ne diminue pas les dotations et octroie une majoration complémentaire de 5% de la part globale de fonctionnement.

En 2017, la constitution d'une commune nouvelle permettra d'éviter une perte de dotation pour les 2 communes de 53 054 €. Pour compenser cette perte et ne pas détériorer nos capacités d'investissement, il aurait fallu augmenter les taux d'imposition de 6.8% dès 2017.

De 2017 à 2020, le rapprochement des deux communes évitera une baisse des dotations de 224 447 €.

Pour plus d'explication, rendez-vous sur le site : <http://www.mairie-lepin.fr/vie-du-conseil/projet-commune-nouvelle>



# FINANCES

# 2016